

Chapitre 1

La condamnation

Non, pas de croustilles, pas de boisson gazeuse et pas de message commercial à la télévision. Ce n'est pas la conclusion d'un film dans lequel le condamné prend le chemin de la prison. Je ne suis pas assis dans la douce quiétude du salon familial. Non. Impossible de changer de chaîne avec la télécommande. L'action se déroule ailleurs. Quelques respirations profondes pour m'assurer que je suis bien éveillé, que je ne rêve pas.

Je suis assis sur un banc d'accusé dans un palais de justice. La clameur d'une salle bondée à craquer est réelle. C'est bien moi qu'une foule de visages aux expressions variées, dont certaines lugubres, scrutent pour détecter des manifestations d'état d'âme. En ce vendredi 2 juin 1995 vers quinze heures, le maillet du juge a produit un bruit qui avait quelque chose de solennel dans la salle du Palais de Justice de Chicoutimi. Ce claquement sec contribue à rendre la scène encore plus surréaliste. *Deux ans moins un jour*. Deux à trois secondes de silence lourd ont suivi le prononcé de la sentence; mais la débâcle des murmures s'est amorcée. Lente au début, mais assourdissante lorsque tous les commentaires s'y sont joints. Que de décibels!

Les années ont passé et je me perds encore en conjectures sur les sentiments qui animaient la horde de curieux, de jouisseurs à la recherche de sensations fortes. Certains se délectaient carrément qu'il y ait eu condamnation réelle avec peine de prison, d'autres avaient besoin d'un cran de plus pour satisfaire leur avidité; ils iraient partager cette victoire pour meubler leur vie trop vide; ils s'en léchaient les babines, quoique la sentence fût un peu légère à leur

goût; j'aurais dû être puni plus sévèrement. D'autres, plus modérés, estimaient que justice avait été rendue.

Cette horde comprenait heureusement quelques sympathisants du genre de ceux qui adhèrent à la croyance voulant que l'on reconnaisse l'arbre à son fruit. Ils savaient d'instinct, cet instinct qui sert de boussole aux gens de gros bon sens, que quelque chose était allé trop loin. Plus que trop loin : au-delà du point de non-retour.

Dehors, comble de l'ironie, un soleil chargé des promesses du printemps brille, majestueux. Il nous rappelle à la réalité d'un faisceau de lumière tranchant la pénombre de la salle d'audience. Les humains, dans leurs pièces de théâtre, leurs actions grandioses comme celles qui le sont moins, ne peuvent pas travestir la vérité qui transcende tout, que ce soit à travers les élucubrations d'un ivrogne ou à travers les propos d'un juge, protagoniste dans un processus qui a déraillé. D'accord pour le soleil, mais je suis là au cœur de cet aboutissement d'événements. Je ne ressens pas encore la douleur de la blessure que l'on vient de m'infliger. Une sorte d'engourdissement post-traumatique me la cache encore. Pour combien de temps?

Cet avant-midi, nous aurions dû être acteurs dans une autre variante de la pièce de théâtre. Nous aurions dû assister aux présentations présentencielles et au prononcé de la sentence. Mais le juge Marcel Simard d'Alma, un collègue du président du tribunal et une de mes connaissances, était décédé. Ce matin, on chantait son service funèbre. Les événements ont donc cascadié vers l'après-midi; tout juste quelques minutes avant le party de nomination du juge Jean-Claude Beaulieu. Le prononcé de la sentence n'était, somme toute, qu'un incident banal qui prenait place sans malice pendant cette journée-là. Les cochons vont à l'abattoir, il y a des naissances, les fleurs poussent, les enfants sont heureux la plupart du temps, il y

a des décès, chacun vaque à ses occupations, et la vie continue. La mienne s'engage dans un épisode pour le moins inattendu.

Aux premiers rangs de la horde, mes deux filles : Ann et Marie-Hélène. Par chance! Des proches et des sympathisants faisaient un écran, si diaphane fût-il, entre moi et les jouisseurs du stade. Il faut vraiment avoir traversé une situation semblable pour comprendre pourquoi la sympathie est placée aussi haut dans la gamme des sentiments nobles de l'esprit humain. Jusqu'à mon dernier jour, je me souviendrai de ce contraste très saisissant; de la sympathie d'un côté et, à quelques mètres, l'excitation malsaine devant le malheur qui venait de fondre sur moi.

Le juge, document à la main, s'apprête à lire ma sentence. Mon avocat, M^e Martin Tremblay, porte à l'attention de la cour le fait que je ne représente aucune menace pour la société et demande une sentence assortie de travaux communautaires, comme pour tout criminel d'habitude qui a un peu de vécu. Le substitut du procureur de la Couronne, M^e Paul Roy, estime que je n'ai pas droit à une peine dans la société; il recommande une peine exemplaire. Je me demande aujourd'hui à quoi pouvaient bien servir ces deux effets de toge, puisque la sentence était déjà écrite sur le document en face du juge. Le magistrat, même si ses explications adressées aux jurés avaient probablement contribué au verdict de culpabilité, n'a probablement pas perdu tout sens commun. Il se sent obligé de commencer par se disculper : il n'a pas le choix. Les jurés m'ont trouvé coupable de vol et de fraude, sauf en ce qui a trait aux chefs d'accusation relatifs à l'UQAC. Il élabore sur la notion de crime économique et informatique en mettant l'emphase sur le fait que ces « crimes » sont aussi graves que les autres. Puis, même s'il admet être conscient de la perte de réputation dont je suis victime et

des souffrances infligées à ma famille, il crache la sentence : « Deux ans moins un jour. »

Mon avocat et mes connaissances s'éloignent de moi... Ou bien on leur demande de s'éloigner, car les préposés sont familiers avec l'acte suivant. On me montre la porte des condamnés.

Cette déchirure me rappelle étrangement une scène : en 1975, j'étais le président du Parti libéral du Québec. Des centaines de personnes venaient de m'applaudir chaleureusement au salon Rouge de l'Assemblée nationale, parce que j'avais fait ce que je faisais de mieux dans la vie, servir la société et certaines causes. Ces personnes pensaient que je continuerais et elles m'applaudissaient. J'annonce ma démission comme président du PLQ. Des centaines de personnes me tournent le dos... De héros à moins que rien en une fraction de seconde.

Les gardiens de la paix m'encadrent... ils s'approprient mon corps qui vient de se voir retirer sa liberté civile.

Cette déchirure, cette tranche de vie se déroule à l'intérieur d'une minute. Ma perception n'arrive pas encore à s'ajuster à ce qui semble s'imposer comme un fait. Il y a un aspect qu'il m'est impossible de croire. Après deux ans et demi d'enquête et un procès qui fut un des plus longs des annales judiciaires québécoises, je suis démolé financièrement, socialement et psychologiquement.

Non, je ne suis vraiment pas devant mon téléviseur, je ne suis pas en train de m'extirper d'un mauvais rêve; ce rêve que l'on refuse dans une demi-conscience. Ce genre de rêve dont on sort en intimant l'ordre à notre conscient de reprendre le contrôle.

Le juge se retire. Il a mentionné lors du prononcé de la sentence être conscient des souffrances infligées à ma famille. Non! Il ne saura jamais; ce n'était que des mots

qu'il se sentait, pour une obscure raison, obligé de prononcer pour combler un vide.

Les gardiens me poussent vers les coulisses de ce théâtre. Ils s'estiment obligés de s'y mettre à deux. Dans le cubicule, Marie-Hélène. J'ignore par quel chemin elle a pu passer; cet endroit est interdit au public. Elle ne peut même pas m'embrasser. On la fait sortir. La porte se referme derrière moi.

Le docteur Claude Gagnon, qui m'a supporté tout au long du procès, m'offre une prescription. Il doit se douter de l'ampleur du choc qui est infligé à un organisme, même en santé, dans une telle situation.

Un garde me dit :

« Retirez votre cravate. Il va falloir vous passer les menottes et les chaînes aux pieds.

— Pourquoi aux pieds? je demande.

— On n'a pas le choix, reprend-il. C'est le règlement. »

Je le comprendrai rapidement, je n'ai, à toutes fins utiles, plus de droits. Je n'ai plus que d'éventuels privilèges.

Des chaînes aux pieds comme les abuseurs d'enfants, les violeurs, les meurtriers... pour protéger la société de quelqu'un qui pourrait récidiver dans quelque crime. Oui, la société peut dormir sur ses deux oreilles; elle est protégée des criminels...

Le garde m'enseigne comment cacher mes menottes avec mon veston. Camouflées ou non, je les porte, ces menottes. Le symbolisme, l'ignominie reliés à ces « bracelets » sont pires que l'instrument physique servant de contention. Combien parmi vous ont eu le privilège de porter des menottes de criminel? Je ne le souhaite à personne, c'est une expérience qu'on n'a pas le goût de partager.

Nous sortons dans la cohue et nous grimpons dans le fourgon cellulaire qui me conduira au Centre de détention de Chicoutimi.

La porte émet un claquement sinistre. Depuis ce jour, des fourgons semblables, j'en rencontre tous les mercredis entre huit heures et dix heures sur la route : entre le Saguenay et le Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord, dans le parc des Laurentides... Chaque fois, j'ai un pincement au cœur et je me demande si celui ou ceux qui s'y trouvent se sentent comme je me sentais cet après-midi de juin 1995.

Nous montons la côte Saint-Sacrement vers la rue Price. Nous passons devant le monastère des sœurs cloîtrées du même nom. Le Vendredi saint, pendant les délibérations du jury, j'y étais allé pour prier. Le silence de leur chapelle m'avait réconforté.

Le fourgon recule devant l'entrée de la prison. Il y a foule. Le gardien me répète : « Cachez vos menottes. Je suis plus grand que vous, je vais passer le premier. » La presse radiophonique et télévisuelle hurle des questions, les caméras essaient de m'avaloir. Cliquetis des photographes. Je suis l'événement médiatique le plus extraordinaire qui soit arrivé depuis fort longtemps pour nourrir les journalistes. Avec le recul du temps, je me laisse aller à imaginer leur excitation en revenant à leur salle de nouvelles.

Des fenêtres grillagées à l'étage, des voix fusent : « Câlissez-lui la paix, gang de charognes ! » Les détenus invectivent ceux qui s'acharnent sur moi. Un journaliste à qui j'ai pourtant fourni plusieurs sujets de reportage et d'informations leur rétorque : « Tâchez de lui faire peur. » Mais il y aura moins à craindre à l'intérieur qu'à l'extérieur.

On m'accueillera dans une nouvelle confrérie, une confrérie où, je l'apprendrai, à condition de respecter certaines règles, on se tient les coudes.

J'arrive à un mauvais moment : changement de quart des préposés et des gardes. Des détenus qui ont travaillé à l'extérieur sur le terrain réintègrent l'édifice. Fouille intégrale pour tous. Humiliation.

On confisque ma ceinture et la chaîne en or que je portais au cou, et on m'explique les règlements: heures des repas; à la cantine, on passe sa commande le dimanche soir pour livraison le mardi... Je n'ai rien apporté. Je n'ai même pas de brosse à dents. Je croyais dur comme fer que je retournerais coucher à la maison ce soir.

Un gardien ouvre et ferme les portes, et nous montons ainsi jusqu'à ma *wing* (aile), au troisième étage. Je suis dans un état second. Nous entrons dans une salle. Une trentaine de détenus me dévisagent. Un grand gars à longue chevelure noire s'avance et me tend la main: « Si vous avez besoin de moi, je suis là. » Premier geste amical. Un peu de réconfort, de chaleur humaine. Les scribouilleurs qui s'acharnaient sur moi et qui sont pourtant toujours prêts à défendre les grandes causes humanitaires, à condition qu'elles demeurent abstraites, pourraient en prendre de la graine. Il s'agit de Mohawk, le leader de l'aile où je me trouve. Un support certain. Sa mère se meurt d'un cancer. À ma sortie, j'irai la visiter. Elle ira bientôt rejoindre un de ses fils, frère de Mohawk, au paradis.

La salle est étroite; une table de billard et un seul banc que l'on s'arrache. Les moins chanceux ou ceux qui savent le moins s'imposer doivent se contenter du rebord des fenêtres. C'est laid et ça pue. Et il fait chaud; dans les trente à trente-deux degrés; on étouffe littéralement. Entre deux colonnes, sur le mur, le téléphone... Constamment utilisé. On ne peut téléphoner qu'à frais virés. On téléphone à sa famille, à sa blonde, à son avocat... À longueur de journée. Il y a le téléviseur ouvert de huit heures à vingt-deux heures trente, la seule distraction, le seul lien avec le monde des humains libres.

Je partage ma cellule exigüe avec Fille, l'ami de Mohawk. Il me demande si je veux occuper le lit du haut ou celui du bas. J'opte sans hésiter pour celui du bas: à

moins d'un mètre du plafond, la chaleur doit être intenable. De ma couche, je peux toucher le calorifère le long du mur en face. Les espadrilles de l'occupant du haut, faute d'espace de rangement, sont déposées sur ce calorifère. Elles dégagent une incroyable puanteur : ou j'arrête de respirer, ou je m'éloigne de la senteur. Aucune des deux possibilités ne m'est permise. Il ne me reste qu'à respirer cet air vicié.

Et commence ma vie de détenu.

Le lendemain, je veux me laisser pousser la barbe, car je n'ai évidemment pas de rasoir, pas même un de type jetable. Une gardienne me dit : « Ne faites pas ça. Ce serait vous laisser aller, laisser aller l'image que vous avez de vous-même et que vous avez toujours montrée. » Je l'écouterai, elle doit avoir raison. Ma carrière de barbu est de courte durée.

Autour de moi, des petits voleurs, des vendeurs de drogue, des messieurs d'un certain âge qui ont préféré la prison à l'amende pour conduite avec facultés affaiblies. Et on trafique. On troque. Chocolats, stupéfiants, alcool, tylenols, sexe : tout s'échange. Moi, je n'ai jamais fumé ; j'achèterai trois paquets de cigarettes que je pourrai échanger contre du jus de raisin, un Sprite, du chocolat et un Coke.

Les cigarettes ont vraiment la cote. Tout ça dans une atmosphère où la morosité et l'ennui dominent. Parfois, surtout la nuit, on connaît des montées de désespoir. Un détenu panique, il n'en peut plus ; il secoue la porte de sa cellule, hurle, cogne sur les murs. Les autres lui crient toujours la même chose : « Fais ton temps ! » Faire son temps, il n'y a rien d'autre à faire. Faire son temps et regarder l'unique téléviseur que le gardien éteindra à vingt-deux heures trente, au beau milieu du film de la soirée...

J'ai lavé des planchers avec délectation : prisonnier, on

en arrive à un point où la corvée de ménage, la serpillière et le seau deviennent des loisirs, au même titre que la sortie quotidienne de quarante-cinq minutes.

Ma conjointe et moi recevons de nombreuses manifestations de sympathie. Le mois précédent, un professeur de l'UQAC m'a envoyé une lettre très gentille, dans laquelle il souligne l'importance de mes engagements pour la cause régionale : il me reconforte et me souhaite bon courage. À mon arrivée au Centre de détention, il me fera porter un panier de fruits. On ne me le remettra pas : le règlement l'interdit, mais ce règlement n'interdit pas aux gardiens de s'en régaler.

Je me sens loin de ma résidence du lac Kénogami, de ma conjointe Marcelle, de Marie-Hélène, d'Ann et de tous mes proches. Si seulement j'avais mon cellulaire. La prison n'est pas un endroit pour les hommes d'affaires, ni pour aucun humain en fait! L'angoisse me tord : un profond sentiment d'abandon. Par le troc, j'obtiendrai un peu de papier et un stylo pour écrire des lignes où mon désarroi éclate. Encore aujourd'hui, je ne peux les relire sans frissonner.

Je me regarde et je me demande, heure après heure : « Comment ai-je pu en arriver là? » Le fait que je sois là protège-t-il vraiment la société de mes crimes?

J'ai fréquenté et eu comme voisins de banquets les Pierre Elliott Trudeau, René Lévesque, Brian Mulroney, Lucien Bouchard, Johnny Weismuller et des présidents de multinationales. J'ai été le secrétaire exécutif du premier ministre Robert Bourassa, le président du PLQ, le président des premiers Championnats du monde de canoé-kayak à avoir lieu en Amérique, j'ai été membre du très sélect Beaver Club... Président pendant douze ans de LMB, j'ai été non seulement invité à l'Economic Club de New York, mais mon nom était imprimé sur le livret d'invitation, ce

qui représente un insigne honneur. J'ai partagé la table et les soirées de nombreux hommes d'État africains... Bref, j'ai été un des principaux promoteurs du Québec inc.

Et ce soir, je me retrouve entre les murs sales d'un centre de détention. Que s'est-il donc passé? Par quelle pente fatale ai-je donc dérivé jusqu'ici?

Si j'avais pu parler, à ce procès, voilà ce que j'aurais raconté.



*Pierre Elliott Trudeau, Pierre Lajoie,
respectivement président d'honneur et président de
la Traversée internationale du lac Saint-Jean en 1968.*